



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE GARANCIÈRES

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT

DE

RAMBOUILLET

CANTON D'AUBERGENVILLE

CONVOCATION A LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de Garancières le :
MERCREDI 7 FEVRIER 2024 A 20h45

L'ordre du jour est le suivant :

➤ **Délibérations :**

2024/01 – Vente d'une propriété communale,

2024/02 – Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

2024/03 – Modification du règlement intérieur

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- *Décision n°2023/04 – Convention d'honoraires tripartite – Cabinet PATRUX,*
- *Décision n° 2023/05 – Convention de partenariat – Bibliothèque de Garancières/EEAP Christian LAZARD La Queue-Lez-Yvelines,*

➤ **Questions diverses**

Garancières, le 1^{er} février 2024,

Le Maire,

Christian LORINQUER

